Habitation - 2 ruelle Rollin





Identifiant fiche: 008

Localisation:

Adresse: 2 ruelle Rollin

95420

Wy-dit-Joli-Village

Code Insee: 95690 Parcelles: n°700

Situation: Cœur de bourg

Protection: Périmètre de 500m (Eglise

CMH)

Dates: XIXe siècle

Typologie:

Classe: Patrimoine civil

Type: Maison de notable

Fonction actuelle: Habitation Implantation: En retrait /

Continuité urbaine

Statut:

Intérêt patrimonial :Elément intéressant

Etat (2017) : Bon Foncier : Privé

> <u>Seul les éléments repérés</u> sont soumis à prescriptions

- Etat existant

La propriété est située au cœur du bourg de Wy-dit-Joli-Village. La maison bourgeoise date du second empire, elle est en retrait des principaux axes de circulation du village ; l'accès se fait donc depuis la ruelle Rollin, à partir de la rue de la Mairie.

Un haut mur de moellons de pierre calcaire à joints affleurants délimite les espaces public et privé, il est couvert d'un chaperon lui aussi en pierre. Des chaînages verticaux et d'angle le structurent avec régularité, le soubassement est en partie enduit à l'aide d'un mortier ciment. Cette clôture est ponctuée de **deux accès**:

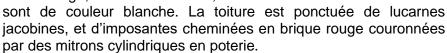
- l'un véhiculaire (1), une planche en bois fait office de linteau, et les élévations ont été enduites à l'aide d'un mortier de ciment :
- l'autre (2) piéton ; il s'agit d'une porte en pierre de taille avec deux pilastres toscans.

Des crochets sont présents au niveau du soubassement, ils permettaient autrefois d'accrocher les animaux. Un dauphin, évacuant des eaux de pluie, perce également le mur.





La bâtisse (3), de base rectangulaire, s'élève avec son gabarit R+1+C; elle est surmontée d'un toit à quatre pans en ardoise. L'ensemble des élévations est composé de pierre de taille calcaire, les angles en surépaisseur. Une frise se dessine au niveau de l'encastrement du plancher haut de l'étage, complétée légèrement plus haut d'une corniche. Les baies, en bénéficiant d'un traitement identique, présentent toutes le même profil : châssis de fenêtre en bois, à petits bois; des volets battants, persiennes à la française, en bois ; un garde-corps en fer forgé, de motif dentelé ; tous ces éléments







<u>Éléments à préserver</u> :

- L'emprise, l'organisation et les gabarits des constructions
- La nature et le traitement des parements de façades, notamment le mur de clôture.
- La forme des toitures
- Les menuiseries en bois ainsi que les portails d'accès
- Les lucarnes jacobines
- Les chaînages verticaux

Éléments à caractère dénaturant :

Les travaux de rénovation d'ouvrage doivent conserver la cohérence entre les matériaux en place et ceux nouvellement employés.

Les maçonneries

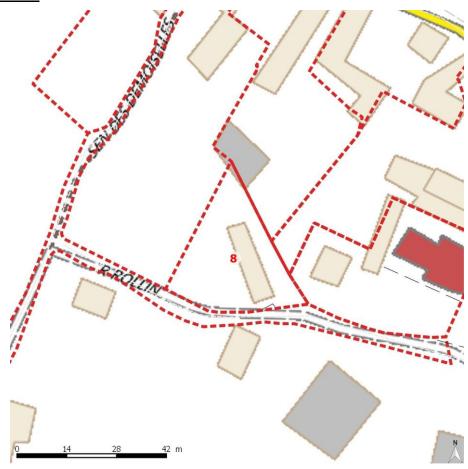
Les soubassements du mur de clôture sont à remplacer par un mortier bâtard de chaux blanche en cohérence avec les joints de maçonnerie

- Les nouveaux percements de baie Les percements de baie en façade doivent reprendre impérativement le système constructif des percements des façades concernées de façon à conserver la cohérence de l'ensemble.



- Les installations d'évacuation des eaux de pluie En cas d'installation d'équipements nécessitant des évacuations vers l'extérieur, ne pas réaliser ces sorties sur ou visibles depuis l'espace public (à l'image du dauphin qui dénature aujourd'hui le mur de clôture).
 - Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.

Extrait du plan IGN



Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)

